REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21940011600212

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE DE BONNEUIL SUR MARNE

POSTE COMPTABLE DE : CRETEIL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: RESEAU DE CHALEUR (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	31
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	3 · ·
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	32
	2 2

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE		

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 760 192,00	3 760 192,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 760 192,00	3 760 192,00
•		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 610 292,00	3 610 292,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 610 292,00	3 610 292,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

7 370 484,00

7 370 484,00

TOTAL

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

TOTAL DU BUDGET (3)

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 845 200,00	1 845 200,00	1 845 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	150 250,00	150 250,00	150 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	1 995 470,00	1 995 470,00	1 995 470,00
66	Charges financières	0,00	0,00	341 000,00	341 000,00	341 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	0,00	0,00	2 336 470,00	2 336 470,00	2 336 470,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		256 773,00	256 773,00	256 773,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		1 166 949,00	1 166 949,00	1 166 949,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00		1 423 722,00	1 423 722,00	1 423 722,00
	TOTAL	0,00	0,00	3 760 192,00	3 760 192,00	3 760 192,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 760 192.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	0,00	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		60 192,00	60 192,00	60 192,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		60 192,00	60 192,00	60 192,00
	TOTAL	0,00	0,00	3 760 192,00	3 760 192,00	3 760 192,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 760 192,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	260 100,00	260 100,00	260 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 590 000,00	2 590 000,00	2 590 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	2 850 100,00	2 850 100,00	2 850 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	3 550 100,00	3 550 100,00	3 550 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		60 192,00	60 192,00	60 192,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		60 192,00	60 192,00	60 192,00
	TOTAL	0,00	0,00	3 610 292,00	3 610 292,00	3 610 292,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 610 292,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00	2 186 570,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	0,00	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00	2 186 570,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	00,0	0,00	00,0
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	0,00	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00	2 186 570,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		256 773,00	256 773,00	256 773,00

040	Opérat° ordre transfert	0,00		1 166 949,00	1 166 949,00	1 166 949,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total des recettes d'ordre		0,00		1 423 722,00	1 423 722,00	1 423 722,00
a	l'investissement					
	TOTAL	0,00	0,00	3 610 292,00	3 610 292,00	3 610 292,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 610 292,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 363 530,00
(0)	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 845 200,00		1 845 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 250,00		150 250,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00		20,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	341 000,00 0,00	0,00 0,00	341 000,00 0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 166 949,00	1 166 949,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		256 773,00	256 773,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 336 470,00	1 423 722,00	3 760 192,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
	0.000.400.00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 760 192,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 192,00	60 192,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	260 100,00	0,00	260 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 590 000,00	0,00	2 590 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 550 100,00	60 192,00	3 610 292,00

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 610 292,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 500 000,00		3 500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00 200 000,00 0,00	0,00 60 192,00 0,00	0,00 260 192,00 0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 700 000,00	60 192,00	3 760 192,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 760 192,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 186 570,00	0,00	2 186 570,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	1 166 949,00	1 166 949,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		256 773,00	256 773,00
	Recettes d'investissement – Total	2 186 570,00	1 423 722,00	3 610 292,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 610 292,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



604 Aci 6061 Fo 6063 Fo 6064 Fo 6068 Au 6122 Cr 6132 Lor 61521 En 61523 En 61525 Ind 6227 Fr 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fr 6262 Fr 6262 Fr 6263 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	narges à caractère général (5) (6) chats d'études, prestations de services purnitures non stockables (eau, énergie purnitures entretien et petit équipt purnitures administratives utres matières et fournitures rédit-bail mobilier pocations immobilières et retien, réparations bâtiments publics entretien, réparations réseaux ultirisques udes et recherches demnités aux comptable et régisseurs	0.00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 845 200,00 634 000,00 757 000,00 35 000,00 1 000,00 200,00 2 000,00 2 000,00 100 000,00	1 845 200,00 634 000,00 757 000,00 35 000,00 1 000,00 200,00
6061 Fo 6063 Fo 6064 Fo 6068 Au 6122 Crr 6132 Lor 61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6262 Fra 6261 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	purnitures non stockables (eau, énergie purnitures entretien et petit équipt purnitures administratives purnitures administratives purnitures et fournitures édit-bail mobilier purcations immobilières pur purpose pur purpose pur	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	757 000,00 35 000,00 1 000,00 200,00 28 000,00 2 000,00	757 000,00 35 000,00 1 000,00 200,00
6063 Fo 6064 Fo 6068 Au 6122 Crr 6132 Lor 61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6262 Fra 6261 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	purnitures entretien et petit équipt purnitures administratives putres matières et fournitures rédit-bail mobilier pocations immobilières putretien, réparations bâtiments publics putretien, réparations réseaux putrisques pudes et recherches	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	35 000,00 1 000,00 200,00 28 000,00 2 000,00	35 000,00 1 000,00 200,00
6064 Fo 6068 Au 6122 Cr 6132 Lo 61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fr 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fr 6262 Fr 6262 Tr 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	ournitures administratives utres matières et fournitures rédit-bail mobilier ocations immobilières ntretien, réparations bâtiments publics ntretien, réparations réseaux ultirisques udes et recherches	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 000,00 200,00 28 000,00 2 000,00	1 000,00 200,00
6068 Au 6122 Cr 6132 Lo 61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fr 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fr 6262 Fr 6262 Tr 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	utres matières et fournitures rédit-bail mobilier recations immobilières retretien, réparations bâtiments publics retretien, réparations réseaux retriendes et recherches	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	200,00 28 000,00 2 000,00	200,00
6122 Cre 6132 Loc 61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6262 Fra 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	rédit-bail mobilier socations immobilières ntretien, réparations bâtiments publics ntretien, réparations réseaux ultirisques udes et recherches	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	28 000,00 2 000,00	·
6132 Loc 61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Etu 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6262 Fra 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458	ocations immobilières htretien, réparations bâtiments publics htretien, réparations réseaux ultirisques udes et recherches	0,00 0,00 0,00	2 000,00	
61521 En 61523 En 6161 Mu 617 Ett. 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6262 Fra 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	ntretien, réparations bâtiments publics ntretien, réparations réseaux ultirisques udes et recherches	0,00 0,00	· ·	28 000,00
61523 En 6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6262 Fra 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	ntretien, réparations réseaux ultirisques udes et recherches	0,00	100 000,00	2 000,00
6161 Mu 617 Ett 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	ultirisques udes et recherches	· ·	05 000 00	100 000,00
617 Ett. 6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	udes et recherches		95 000,00	95 000,00 20 000,00
6225 Ind 6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co		0,00 0,00	20 000,00 14 000,00	14 000,00
6227 Fra 6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co		0,00	1 000,00	1 000,00
6231 An 6237 Pu 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	ais d'actes et de contentieux	0,00	100 000,00	100 000,00
6237 Pu 6238 Div 6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	nnonces et insertions	0,00	25 000,00	25 000,00
6238 Div 6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	ublications	0,00	100,00	100,00
6256 Mis 6257 Ré 6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	vers	0,00	100,00	100,00
6257 Ré 6262 Fra 6261 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co	issions	0,00	400,00	400,00
6262 Fra 6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	éceptions	0,00	5 000,00	5 000,00
6281 Co 63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	ais de télécommunications	0,00	8 000,00	8 000,00
63512 Ta: 6358 Au 012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	oncours divers (cotisations)	0,00	4 800,00	4 800,00
012 Ch 6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	axes foncières	0,00	11 400,00	11 400,00
6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	utres droits	0,00	3 200,00	3 200,00
6411 Sa 6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	narges de personnel, frais assimilés	0,00	150 250,00	150 250,00
6413 Pri 6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	alaires, appointements, commissions	0,00	35 000,00	35 000,00
6414 Ind 6415 Su 6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	imes et gratifications	0,00	15 000,00	15 000,00
6451 Co 6452 Co 6453 Co 6458 Co	demnités et avantages divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6452 Co 6453 Co 6458 Co	upplément familial	0,00	1 000,00	1 000,00
6453 Co 6458 Co	otisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	10 000,00	10 000,00
6458 Co	otisations aux mutuelles	0,00	3 000,00	3 000,00
	otisations aux caisses de retraites	0,00	7 000,00	7 000,00
	otisat° autres organismes sociaux	0,00	100,00	100,00
6472 Ve	ersements aux comités d'entreprise	0,00	1 900,00	1 900,00
6475 Mé	édecine du travail, pharmacie	0,00	250,00	250,00
6478 Au	utres charges sociales diverses	0,00	65 000,00	65 000,00
648 Au	utres charges de personnel	0,00	7 000,00	7 000,00
014 Att	ténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65 Au	utres charges de gestion courante	0,00	20,00	20,00
6588 Au	utres ch. diverses de gestion courante	0,00	20,00	20,00
TOTAL = DEI	PENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	0,00	1 995 470,00	1 995 470,00
66 Ch	narges financières (b) (8)	0,00	341 000,00	341 000,00
	térêts réglés à l'échéance	0,00	240 000,00	240 000,00
	térêts - Rattachement des ICNE	0,00	96 000,00	96 000,00
	utre	0,00	5 000,00	5 000,00
	narges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
1	otations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	
1				0,00
1	pôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
	épenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
тоти	AL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	0,00	2 336 470,00	2 336 470,00
023 Vii	rement à la section d'investissement	0,00	256 773,00	256 773,00
042 Op	pérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	1 166 949,00	1 166 949,00
	ot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	1 166 949,00	1 166 949,00
	RELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	1 423 722,00	1 423 722,00
043 Op	pérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEP	AL DES DEPENSES D'ORDRE	0.00 0,00	1 423 722,00 3 760 192,00	1 423 722,00 3 760 192,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
				=
	TOTAL DE	ES DEPENSES D'EXPLO	ITATION CUMULEES	3 760 192,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Detail du baloul des loite du bollipte doi 12 (c)		
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	96 000,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	200 000,00	200 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	60 192,00	60 192,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	60 192,00	60 192,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	60 192,00	60 192,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	3 760 192,00	3 760 192,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 760 192,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	260 100,00	260 100,00
2031	Frais d'études	0,00	235 100,00	235 100,00
2033	Frais d'insertion	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	2 590 000,00	2 590 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 590 000,00	2 590 000,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	2 850 100,00	2 850 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	700 000,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	700 000,00	700 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	3 550 100,00	3 550 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	60 192,00	60 192,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	60 192,00	60 192,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	60 192,00	60 192,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	60 192,00	60 192,00
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	3 610 292,00	3 610 292,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 610 292,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	2 186 570,00	2 186 570,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	256 773,00	256 773,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	1 166 949,00	1 166 949,00
28031	Frais d'études	0,00	33 028,00	33 028,00
28033	Frais d'insertion	0,00	112,00	112,00
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	1 133 809,00	1 133 809,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	1 423 722,00	1 423 722,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	1 423 722,00	1 423 722,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	3 610 292,00	3 610 292,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 610 292,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 000 000,00									
11	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2011	12/12/2011	01/06/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe ` 4.56 %	4,560	4,560	EUR	Α	Р	0	A-1
5588339	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2018	23/07/2018	05/11/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe `	1,640	1,650	EUR	Т	С	0	A-1
9	CAISSE D'EPARGNE	24/02/2009	02/03/2009	01/03/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe `	4,450	4,450	EUR	Α	Р	0	A-1
A751813E-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2018	12/10/2018	12/01/2019	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,559	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 000 000,00									
10	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	06/12/2011	06/12/2011	15/06/2012	2 000 000,00	V	(Euribor 12M + 1.03)-Floor -1.03 sur Euribor 12M	3,063	3,108	EUR	Х	Х	0	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 000 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 585 761,44					691 467,69	233 154,05	0,00	86 368,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 568 731,44					583 287,69	181 463,61	0,00	66 046,60
11	N	0,00	A-1	669 914,37	3,42	F	Taux fixe ` 4.56	4,560	156 448,50	30 548,10	0,00	13 593,15
5588339	N	0,00	A-1	2 212 500,00	14,59	F	Taux fixe ` 1.64 %	1,650	150 000,00	35 362,50	0,00	5 167,71
9	N	0,00	A-1	1 186 317,07	5,17	F	Taux fixe ` 4.45 %	4,450	176 839,19	52 791,11	0,00	37 310,03
A751813E-Consolidation	N	0,00	A-1	1 500 000,00	14,78	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,684	100 000,00	62 761,90	0,00	9 975,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 017 030,00					108 180,00	51 690,44	0,00	20 322,28
10	N	0,00	A-1	1 017 030,00	7,46	V	(Euribor 12M + 1.03)-Floor -1.03 sur Euribor 12M	5,044	108 180,00	51 690,44	0,00	20 322,28
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
						Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 585 761,44					691 467,69	233 154,05	0,00	86 368,88

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 ILE	- /(IX 11 11 10 IX											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	6 585 761,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
, and a second s	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Multiplicateur jusqu'a 5 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	7110 DE17111 DE10 01 E10111 O10 DE 000 VERTO (1)												
	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

7.110 DE17.112 DE 01 E11.1110 DE 000 TE11.10 DE (1.) (01.110)									
	Effet de l'instrument de couverture								
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération
numero de contrat)	Couvert	(5) (6) Index Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/708	de couverture	de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)					
LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante		
	dette	l'exercice			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Pompe Géothermale (sur socle)	20	11/12/2012
L	Pompe Géothermale (sur tuyauterie)	10	11/12/2012
L	Réseau Géothermique	30	11/12/2012
L	Tuyauterie	30	11/12/2012
L	Echangeur	25	11/12/2012
L	Variateur Régulation électrique / électronique	15	11/12/2012
L	Mobilier	7	11/12/2012
L	Téléphones	5	11/12/2012
L	Matériel informatique	3	11/12/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	760 192,00	760 192,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 423 722,00	1 423 722,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	663 530,00	663 530,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Depenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		760 192,00	I 760 192,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	700 000,00	700 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	700 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	60 192,00	60 192,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	60 192,00	60 192,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de			Montant des redevances restant à courir					
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE BONNEUIL SUR MARNE - COMMUNE - Budget Annexe réseau de chaleur- 2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre membres présents : 33 Nombre de suffrages exprimés : 33

Date de la convocation : 28 mars 2024

Présenté par le Maire

A BONNEUIL SUR MARNE, le 4 avril 2024

VOTES:

Pour : 33 Contre : 0

Abstention: 0

Le Maire,

Denis OZTORUN

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

A BONNEUIL SUR MARNE, le 4 avril 2024

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 11 au n (224 et de la publication le Maul 224

A BONNEUIL SUR MARNE, le Mail 625

Le Maire

Denis ÖZTORUN